

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving - PWGSC

1550, Avenue d'Estimauville 1550, D'Estimauville Avenue Québec Québec G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution TPSGC-PWGSC 601-1550, Avenue d'Estimauville Québec Québec G1J 0C7

Title - Sujet				
Dragage-5 ports de pêches Côte-N	ord			
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
F3731-160040/A		001		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
F3731-160040		2016-11-23		
GETS Reference No N° de référe	ence de SEAG			
PW-\$QCM-008-16931				
File No N° de dossier C	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
QCM-6-39160 (008)				
Solicitation Closes - L'at - à 02:00 PM	'invitation prer	nd fin	Fuseau horaire	
on - le 2016-11-29			Heure Normale du l'Est HNE	
F.O.B F.A.B.			•	
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Rochette, Jean		qcm008		
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX		
(418) 649-2834 ()		(418) 648-2209		
Destination - of Goods, Services, a Destination - des biens, services e				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Addres	s	
Raison sociale et adresse du f	urnisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphor	e	
Facsimile No N° de télécopie	ır	
Name and title of person author	rized to sign on behalf of Vendor/Firm	
(type or print)		
Nom et titre de la personne au	orisée à signer au nom du fournisseur/	
de l'entrepreneur (taper ou écr	re en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date	

Delivery Offered - Livraison proposée



N° de l'invitation - Solicitation No.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID

F3731-160040/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

F3731-160040 QCM-6-39160

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

QCM008

AMENDEMENT 001

Title: Dredging – 5 fishing ports Côte-Nord

Included in the present amendment:

Questions and answers 1 to 5

QUESTIONS AND ANSWERS:

- Question 1: Nous retrouvons dans le document de soumission que "Le Ministère se réserve le droit d'octroyer le contrat en tout ou en partie". SVP confirmer que dans ce cas, le gouvernement pourrait donner qu'un seul port sur les 5 à un entrepreneur et que la mobilisation ne serait remboursée qu'au montant retrouvé dans la case "Mobilisation A (1/5 du coût total)". Si tel est le cas, l'entrepreneur n'aura d'autre choix que de mettre la totalité des montants de mobilisation pour chacun des sites.
 - Answer 1: Dans l'éventualité où le Programme des Ports pour petits bateaux voudrait octroyer le contrat pour moins de 5 sites, nous comprenons que le coût total de la mobilisation A serait payable au contrat. Nous souhaitons recevoir une ventilation par site mais c'est le résumé des prix totaux par catégorie (Prix forfaitaire et prix unitaires) qui sera utilisé pour fin de base comparative des soumissions.
- **Question 2:** Concernant les déplacements inter-sites ventilés en miles marins, pouvez-vous confirmer que ce paiement sera applicable même si les déplacements se font par la route.
 - Answer 2: Les milles marins seront appliqués pour le mode de paiement. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de ventiler les coûts de déplacement inter-sites de manière à les présenter sous la forme prescrite de soumission.
- Question 3: Lors de la dernière intervention d'urgence réalisée durant l'hiver 2012, des attentes météo très importantes sont arrivées (Glaces, tempêtes, etc.). Est-ce que TPSGC pourrait accepter de payer ces frais d'attentes difficiles à prévoir.
 - **Answer 3:** Non, il n'y aura pas de paiement pour les frais d'attente.
- **Question 4:** SVP, confirmer que la validité des soumissions est de 60 jours? Est-ce que TPSGC pourrait réviser à la baisse ce nombre?
 - **Answer 4:** La validité des soumissions est bien de 60 jours. Aucune modification ne sera faite.
- Question 5: Qu'advient-il si l'entrepreneur ne termine pas les travaux avant le 31 mars 2017 pour des causes de météo?
 - **Answer 5:** Voir les conditions générales CG6.5 applicables dans ce cas.